

Samedi, 14 Aout 1880

SOMMAIRE

LE SCANDALE DE BERTHIER. ÉCHOS DU JOUR. CA ET LA. LE SCANDALE DE BERTHIER.

LE SCANDALE DE BERTHIER

L'enquête dans la contestation d'élection de Berthier doit être reprise lundi. Nous avons déjà parlé de ce procès, qui est un véritable scandale, et montre de la façon la plus éclatante que le parti libéral dans la province de Québec n'a pas renoncé à sa vieille hostilité contre le clergé.

Comme on a pu le voir par nos dépêches d'hier, le tonnerre a fait des ravages considérables dans la province de Québec et dans les États de la Nouvelle-Angleterre. Cet orage ne s'est pas fait sentir dans la vallée de l'Ontario.

Comme on devait le prévoir, la fièvre du jeune se répand aux États-Unis. Un journaliste de New-York offre un prix de mille piastres pour un concours de jeune. Un de ses confrères lui recommande aussitôt d'annoncer ce concours dans les asiles de fous.

L'honorable M. Oumet est actuellement à Montréal. Il s'occupe activement de préparer l'exposition scolaire, qui aura lieu en rapport avec la grande exposition fédérale que l'on prépare pour le mois de septembre. On dit que l'exposition scolaire a les meilleures chances de succès.

On lit dans la Minerve d'hier : « Nous apprenons avec plaisir que M. l'abbé Labelle part lundi matin pour visiter ses missions lointaines et constater le progrès des nouvelles routes que les colons travaillent à ouvrir.

« Il invite les touristes à l'accompagner dans ce voyage où il leur fera voir les plus beaux lacs, les paysages les plus magnifiques et le grand développement de la colonisation dans cette région. »

Les jeunes gens qui désirent s'en gager dans la police à cheval du Nord-Ouest pourront s'adresser aux agents du gouvernement aux endroits et dates qui suivent : A Montréal : au Saint Lawrence Hall, le 17 courant ; A Toronto : au Queen's Hotel, le 21 courant ; A London : au Tecumseh House, le 21 courant.

Les départs auront lieu le 24 courant de Sarnia, pour le Nord-Ouest. M. Whitaker, grand manufacturier de Manchester, Angleterre, qui a visité le Canada ce printemps, se propose d'y établir, l'année prochaine, une filature de coton où il emploiera 300 ouvriers. M. Whitaker a en vue plusieurs localités, entre autres Lachute, Valleyfield, Beauharnois et Port Hope ; il fixera son choix sous son arrivée, au printemps prochain. Simple question à ce propos : Ce fabricant aurait-il jamais eu pareille idée sous l'ancien tarif ?

En 1875, M. Mackenzie visitait l'Angleterre, et partout où il fut reçu, le premier ministre canadien s'efforçait pour faire place au doctrinaire, à l'apôtre quand même du libre-échange. En 1880, sir John Macdonald s'y trouve aussi en face des Nababs anglais de la finance, et il leur dit franchement que le tarif canadien a été élaboré pour les Canadiens, et que sa considération n'est pas énorme pour les Anglais, qui ne voient, dans le développement d'une colonie, que la perte d'un marché pour leurs produits. Que devons nous préférer, comme Canadiens : la servilité du doctrinaire, ou la franchise du patriote intelligent ?

Le duc de Norfolk a adressé au cardinal archevêque de Paris le document que voici : « Dans l'assemblée générale annuelle de l'Union catholique de la Grande Bretagne, tenue le 30 juin à Willis Room, à Londres, sous la présidence de Sa Grâce le duc de Norfolk, président de l'Union, la résolution suivante a été proposée par M. Henry Stourton, assisté de M. J. W. Allies, et appuyée par lord Arundell de Wardour et par le comte de Gainsborough : « L'Union catholique de la Grande Bretagne désire exprimer sa profonde sympathie aux ordres religieux de France et sa respectueuse admiration pour leur héroïque cons-

tance en face de la persécution antichrétienne actuellement dirigée contre eux. » Cette résolution a été adoptée à l'unanimité, et Sa Grâce le duc de Norfolk a été prié de la transmettre à Son Eminence le cardinal archevêque de Paris. »

Le rapport annuel du secrétaire d'état américain sur les relations commerciales de l'Union, peut fournir nombre de réflexions utiles aux libres-échangistes. Le commerce américain a pris des proportions énormes sur les marchés étrangers, depuis quelques années. Les articles de fabrique américaine sont portés en grande demande et font une rude concurrence aux manufactures des autres nations. « En paroles circonstanciées, dit le secrétaire, à la fin de son rapport, modifier notre tarif de protection serait commettre une grave imprudence, et traiter, au point de vue le plus étroit, une question aussi importante. »

ECHOS DU JOUR

Sir Leonard Tilley est parti, hier, pour Montréal. Il sera de retour lundi.

L'honorable monsieur Langevin et madame Langevin sont partis, ce matin, pour Québec, d'où ils doivent se rendre à Chicoutimi et au Saguenay.

Comme on a pu le voir par nos dépêches d'hier, le tonnerre a fait des ravages considérables dans la province de Québec et dans les États de la Nouvelle-Angleterre. Cet orage ne s'est pas fait sentir dans la vallée de l'Ontario.

Comme on devait le prévoir, la fièvre du jeune se répand aux États-Unis. Un journaliste de New-York offre un prix de mille piastres pour un concours de jeune. Un de ses confrères lui recommande aussitôt d'annoncer ce concours dans les asiles de fous.

L'honorable M. Oumet est actuellement à Montréal. Il s'occupe activement de préparer l'exposition scolaire, qui aura lieu en rapport avec la grande exposition fédérale que l'on prépare pour le mois de septembre. On dit que l'exposition scolaire a les meilleures chances de succès.

On lit dans la Minerve d'hier : « Nous apprenons avec plaisir que M. l'abbé Labelle part lundi matin pour visiter ses missions lointaines et constater le progrès des nouvelles routes que les colons travaillent à ouvrir.

« Il invite les touristes à l'accompagner dans ce voyage où il leur fera voir les plus beaux lacs, les paysages les plus magnifiques et le grand développement de la colonisation dans cette région. »

Les jeunes gens qui désirent s'en gager dans la police à cheval du Nord-Ouest pourront s'adresser aux agents du gouvernement aux endroits et dates qui suivent : A Montréal : au Saint Lawrence Hall, le 17 courant ; A Toronto : au Queen's Hotel, le 21 courant ; A London : au Tecumseh House, le 21 courant.

Les départs auront lieu le 24 courant de Sarnia, pour le Nord-Ouest. M. Whitaker, grand manufacturier de Manchester, Angleterre, qui a visité le Canada ce printemps, se propose d'y établir, l'année prochaine, une filature de coton où il emploiera 300 ouvriers. M. Whitaker a en vue plusieurs localités, entre autres Lachute, Valleyfield, Beauharnois et Port Hope ; il fixera son choix sous son arrivée, au printemps prochain. Simple question à ce propos : Ce fabricant aurait-il jamais eu pareille idée sous l'ancien tarif ?

En 1875, M. Mackenzie visitait l'Angleterre, et partout où il fut reçu, le premier ministre canadien s'efforçait pour faire place au doctrinaire, à l'apôtre quand même du libre-échange. En 1880, sir John Macdonald s'y trouve aussi en face des Nababs anglais de la finance, et il leur dit franchement que le tarif canadien a été élaboré pour les Canadiens, et que sa considération n'est pas énorme pour les Anglais, qui ne voient, dans le développement d'une colonie, que la perte d'un marché pour leurs produits. Que devons nous préférer, comme Canadiens : la servilité du doctrinaire, ou la franchise du patriote intelligent ?

Le duc de Norfolk a adressé au cardinal archevêque de Paris le document que voici : « Dans l'assemblée générale annuelle de l'Union catholique de la Grande Bretagne, tenue le 30 juin à Willis Room, à Londres, sous la présidence de Sa Grâce le duc de Norfolk, président de l'Union, la résolution suivante a été proposée par M. Henry Stourton, assisté de M. J. W. Allies, et appuyée par lord Arundell de Wardour et par le comte de Gainsborough : « L'Union catholique de la Grande Bretagne désire exprimer sa profonde sympathie aux ordres religieux de France et sa respectueuse admiration pour leur héroïque cons-

tance en face de la persécution antichrétienne actuellement dirigée contre eux. » Cette résolution a été adoptée à l'unanimité, et Sa Grâce le duc de Norfolk a été prié de la transmettre à Son Eminence le cardinal archevêque de Paris. »

Le rapport annuel du secrétaire d'état américain sur les relations commerciales de l'Union, peut fournir nombre de réflexions utiles aux libres-échangistes. Le commerce américain a pris des proportions énormes sur les marchés étrangers, depuis quelques années. Les articles de fabrique américaine sont portés en grande demande et font une rude concurrence aux manufactures des autres nations. « En paroles circonstanciées, dit le secrétaire, à la fin de son rapport, modifier notre tarif de protection serait commettre une grave imprudence, et traiter, au point de vue le plus étroit, une question aussi importante. »

Une nouvelle qui vient confirmer ce que nous disions dans notre article d'hier : « L'Angleterre et le Pacifique. » L'amiral qui commande la flotte anglaise du Pacifique, télégraphie aux autorités qu'il a besoin de tous ses navires et de tous ses hommes en vue de la position critique des affaires entre la Chine et la Russie. Nul doute que cette dernière puissance tend à s'emparer du contrôle du Pacifique. L'escadre russe réunie à Vi divostock, comprend 25 croiseurs de tonnage moyen, plus 20 transports, canonnières et avisos. On fait, tous les jours, de grandes améliorations à ce nouveau port qui se trouve dans la même position, sur la côte ouest du Pacifique, que Victoria C. B., sur la côte de l'est.

La presse libérale prétend que la politique nationale n'est à l'exploitation des mines de fer de Hull. Encore une clameur sans aucune raison. D'abord, les hauts-fourneaux ne sont pas encore établis à Hull et le minerai est expédié à Cleveland. Mais quand on commencera à fondre le minerai sur place, le tarif ne nuira aucunement à cette industrie. Le fer en guise est frappé d'un droit de \$2 par tonne. Comme il faut une tonne et demie de houille pour fabriquer une tonne de fer en gueuse, le droit sur le charbon absorbera, il est vrai, 90 centimes de cette protection de \$2 dont il restera encore \$1.10 par tonne de fer manufacturé. Néanmoins, il deviendra peut-être nécessaire d'augmenter ce droit. Sous l'ancien tarif, le fer en gueuse n'était aucunement protégé, puisque cet article était admis en franchise.

Parmi les différents chapitres du nouveau recensement décennal américain dont les tables n'ont pas pu être publiées officiellement, il y en a un surtout qui attirera l'attention : c'est celui relatif au pont national accroissement de ces villes américaines, dont quelques unes, comme Chicago, Milwaukee, San Francisco, n'ont que quarante ans. Ainsi, il y a dix ans, depuis le dernier recensement, les États-Unis ne comptaient que quatre-vingt-cinq villes ayant une population se montant à cent mille habitants. Ces villes étaient : Baltimore, Boston, Brooklyn, Buffalo, Chicago, Cincinnati, Louisville, Newark, la Nouvelle-Orléans, New-York, Philadelphie, San-Francisco, Saint-Louis et Washington. Maintenant, nous pouvons en compter dix-neuf : Cleveland, Détroit, Milwaukee, Pittsburg et Providence s'étant élevées au rang des autres pendant ce laps de temps. Pour montrer l'accroissement, nous croyons ne pouvoir mieux faire que de donner un tableau comparatif des années 1870 et 1880 :

Table with 3 columns: Cities, Population 1870, Population 1880. Includes cities like Brooklyn, Baltimore, Boston, Buffalo, Chicago, Cincinnati, Cleveland, Detroit, Louisville, Milwaukee, New-York, Philadelphia, Providence, San-Francisco, Saint-Louis, Washington.

D'après le correspondant du Figaro qui a suivi l'impératrice Eugénie dans la Zuluand, Longwood House, à Sainte-Hélène, on l'ex-impératrice a touché l'oreille de son retour pour visiter la résidence et le tombeau de Napoléon. Hier, n'est plus dans l'état de négligence et de dilapidation où il se trouvait il y a quelques années.

La maison a été remise en bon état par les soins de Napoléon III, qui fit placer un buste en marbre du premier empereur dans la chambre où il a rendu le dernier soupir, et dont on avait fait auparavant une écurie. Pendant les derniers douze ans, la maison était gardée par M. Marechal ; mais il vient d'être rappelé par le gouvernement français, et il est revenu en Europe par le même steamer que l'ex-impératrice.

Un jeune Français qui a visité dernièrement le Canada et qui habite Paris, nous adresse une lettre sur les derniers événements de ce pays. Nous en publions les passages principaux en laissant à l'auteur la responsabilité de ses appréciations.

Les Jésuites n'avaient jamais été populaires parmi une forte partie de la population en France ; notre gouvernement s'est chargé de leur donner cette autorité qui entoure toujours les persennés. L'on a croché leurs portés au nom de la loi ; ils ont reçu les acclamations de la foule des catholiques et ils sont partis au milieu de l'indifférence des non-croyants.

La magistrature, celle qui reçoit l'application de la loi au nom de la société, celle qui représente le parti au pouvoir, celle même que deux années d'épuration semblait avoir asservie au gouvernement, la magistrature a prouvé que tout vrai Français a dans le cœur un héritage d'honneur, et elle n'a pas voulu suivre l'opportuniste dans sa campagne ridicule contre une poignée de religieux. C'est là un indice de progrès de nos mœurs publiques malgré tout leur délabrement. Jamais sous l'ancien régime, sous la Restauration et sous la monarchie de juillet, pareils croisements de la liberté n'avaient osé se produire.

En résumé, de la popularité pour les Jésuites, de l'embaras pour le gouvernement, un haut exemple de dignité et d'indépendance chez nos magistrats, de grandes réserves pour la liberté religieuse dans l'avenir, voilà tout le résultat de la loi du 21 mars. Plus leur exécution sera poursuivie, plus ces conquêtes s'affirmeront. Il y aura un vilain moment où l'on se dira : « C'est bien simple, le lendemain de la guerre, je me suis engagé contre la Commune ; vous comprenez que jamais, moi, je n'aurais voté une amnistie même mitigée. L'amnistie est le don d'un gouvernement faible qui ne redoute point qu'un amnistie vienne lui déclarer qu'il lui a arraché cette faveur. Mais quand l'amnistie est réclamée par ceux-là mêmes qu'elle doit tirer du bagne, quelle elle est accordée par des conservateurs qui n'ont pas la foi en l'ouvrage et qui recourent à de subtiles ruses de Tartuffe, l'amnistie n'est plus le don d'un gouvernement fort, sûr de lui-même et de lendemain. Elle revêt le caractère d'une conception forcée, ce qui lui ôte tout son mérite et toute son efficacité. Lisez plutôt les articles de Rochefort et Cie. Tient-il à la langue d'hommes qui ont été l'objet d'une grande mesure de clémence ?..... Ces misérables sont rentrés le front haut, la haine dans le cœur et le sarcasme sur les lèvres ; ils comptent sur le jour où la Bastille militaire, l'anniversaire d'une émeute sanglante. La Bastille a pu cacher autrefois bien des crimes, mais nul n'a le droit de se faire justice à soi-même. La cause la plus juste se compromet quand elle emprunte à la défense des armes tyranniques. Du reste, les articles de Rochefort et Cie, à l'égard de la royauté, ont été plus que la royauté elle-même, un coup fatal, et il faut lui rendre cette justice qu'elle était incapable de défendre ce dernier rempart de ses prérogatives tyranniques. Le victoire du couple a été facile, sanglante et peu honorable. N'imputez notre gouvernement n'y regarde pas de si près. Il n'y a eu qu'un triomphe de la démagogie, une victoire de la force populaire, et lui, l'ennemi des coups d'État, il a choisi le souvenir d'un des plus ridicules pour l'associer à une grande fête.

Paris s'est couvert de drapeaux, la foule s'est beaucoup amusée, mais l'enthousiasme a été moins grand que ne le disent les républicains et moins républicain que ne le prétendent les monarchistes. Le Parisien a tiré des pétards, allumé des lampions, reçu des fusées sur la tête, but de bons coups, dansé en plein air, c'est plus qu'il ne faut pour orner vive la République ! Il aime, à tort ou à raison, notre forme de gouvernement, mais il n'a pas cherché dans le 14 juillet à faire une démonstration purement politique. L'occasion de s'amuser s'est produite, il en a profité.

« Le 7 septembre prochain, M. I. B. Tackberry vendra à l'encan, à l'Union House, les limites de bois communs sous la désignation de « limites de Bateson et Currier. » La vente semble devoir rapporter un bon prix.

« Nous lisons dans le Courrier des États-Unis : « Les hommes masqués sont entrés par une fenêtre dont ils ont forcé les volets dans un bâtiment de Millerton, occupé par le bureau de la poste et par M. James Finch, marchand de meubles. Deux personnes étaient couchées dans la maison au 1er étage, M. Finch, dans un chambre devant, et son commis, John Decker, dans une chambre de derrière. Les voleurs ont fait leur entrée dans le rez-de-chaussée, où sont les bureaux de poste et le magasin, et montant immédiatement aux chambres des dormeurs, l'un d'eux a pénétré dans celle de M. Finch, les deux autres dans celle du commis, qui a été rapidement bâillonné et attaché. Il n'a eu que le temps de pousser un faible gémissement. M. Finch s'est éveillé et a vu au pied de son lit un individu tenant un pistolet d'un main et une lanterne soulevée de l'autre qui lui a dit froidement : « Un mot, et vous êtes mort. » Presque aussitôt après les deux autres bandits ont apporté le jeune Decker dans la chambre et l'ont déposé sur le plancher. Un homme bâillonné et attaché dans la bouche et le rendait absolument muet. Ses mains étaient attachées derrière le dos. Ses pieds étaient attachés également, au-dessus et au-dessous des genoux. L'homme qui tenait la lanterne a dit alors à M. Finch : « N'oubliez pas de vous occuper de vous. » Et le faisant sauter lui-même, il l'a couché à plat ventre.

Aussitôt deux des brigands lui ont sauté sur les reins, pendant que le troisième tâillait dans les draps de lit des lanternes avec lesquelles il lui a attaché les mains et les pieds. Un nu d'œuf de la grosseur d'une pomme a été fait dans le milieu d'un long lambeau de drap et enfoncé dans la bouche du négociant, après quoi les deux bouts ont été attachés solidement derrière sa tête. Ainsi ficelé, on l'a fait lever, les voleurs ont tenu par les deux bras l'ont entraîné au rez-de-chaussée, lui ont détaché les mains et requis d'ouvrir le coffre de sûreté. Il a fait signe que la chose lui était impossible avec son bâillon. On lui a passé une corde au cou, et on l'a tiré violemment à diverses reprises. Un des bandits lui a dit : « Je pense que vous serez mieux ainsi. » Et étant assuré que le commis Decker était toujours hors d'état de bouger, il est revenu dire à Finch : « Nous nous en allons pour un moment, mais ne faites pas de tapage, car nous reviendrons. » Il est presque toute la nuit et vous pourriez nous dérangé.

« Une demi-minute après, les trois visiteurs avaient disparu en passant par la fenêtre qui avait servi à leur entrée. Leur bâillon s'éleva à un peu plus de \$2,000, savoir : \$50 qui appartenait à M. Finch, \$105 à M. Penney, employé de la poste ; \$30 à George Synder ; \$60 à Horace Jones ; \$1,000 à Mme Leander Jones ; \$475 en timbres-poste ; \$90 à la caisse de la poste ; \$275 en chèques sur la Doyer Bank ; \$275 appartenant aux taxes du village de Millerton. M. Finch a appelé à l'aide quand il a cru pouvoir le faire sans danger. Ses cris ont attiré les voisins qui l'ont délivré, ainsi que son commis. Des hommes armés sont partis dans toutes les directions à la recherche des audacieux bandits. Pour l'information desquels M. Finch offre \$1,000 de récompense.

« Nous lisons dans le Courrier des États-Unis : « Les hommes masqués sont entrés par une fenêtre dont ils ont forcé les volets dans un bâtiment de Millerton, occupé par le bureau de la poste et par M. James Finch, marchand de meubles. Deux personnes étaient couchées dans la maison au 1er étage, M. Finch, dans un chambre devant, et son commis, John Decker, dans une chambre de derrière. Les voleurs ont fait leur entrée dans le rez-de-chaussée, où sont les bureaux de poste et le magasin, et montant immédiatement aux chambres des dormeurs, l'un d'eux a pénétré dans celle de M. Finch, les deux autres dans celle du commis, qui a été rapidement bâillonné et attaché. Il n'a eu que le temps de pousser un faible gémissement. M. Finch s'est éveillé et a vu au pied de son lit un individu tenant un pistolet d'un main et une lanterne soulevée de l'autre qui lui a dit froidement : « Un mot, et vous êtes mort. » Presque aussitôt après les deux autres bandits ont apporté le jeune Decker dans la chambre et l'ont déposé sur le plancher. Un homme bâillonné et attaché dans la bouche et le rendait absolument muet. Ses mains étaient attachées derrière le dos. Ses pieds étaient attachés également, au-dessus et au-dessous des genoux. L'homme qui tenait la lanterne a dit alors à M. Finch : « N'oubliez pas de vous occuper de vous. » Et le faisant sauter lui-même, il l'a couché à plat ventre.

Aussitôt deux des brigands lui ont sauté sur les reins, pendant que le troisième tâillait dans les draps de lit des lanternes avec lesquelles il lui a attaché les mains et les pieds. Un nu d'œuf de la grosseur d'une pomme a été fait dans le milieu d'un long lambeau de drap et enfoncé dans la bouche du négociant, après quoi les deux bouts ont été attachés solidement derrière sa tête. Ainsi ficelé, on l'a fait lever, les voleurs ont tenu par les deux bras l'ont entraîné au rez-de-chaussée, lui ont détaché les mains et requis d'ouvrir le coffre de sûreté. Il a fait signe que la chose lui était impossible avec son bâillon. On lui a passé une corde au cou, et on l'a tiré violemment à diverses reprises. Un des bandits lui a dit : « Je pense que vous serez mieux ainsi. » Et étant assuré que le commis Decker était toujours hors d'état de bouger, il est revenu dire à Finch : « Nous nous en allons pour un moment, mais ne faites pas de tapage, car nous reviendrons. » Il est presque toute la nuit et vous pourriez nous dérangé.

« Une demi-minute après, les trois visiteurs avaient disparu en passant par la fenêtre qui avait servi à leur entrée. Leur bâillon s'éleva à un peu plus de \$2,000, savoir : \$50 qui appartenait à M. Finch, \$105 à M. Penney, employé de la poste ; \$30 à George Synder ; \$60 à Horace Jones ; \$1,000 à Mme Leander Jones ; \$475 en timbres-poste ; \$90 à la caisse de la poste ; \$275 en chèques sur la Doyer Bank ; \$275 appartenant aux taxes du village de Millerton. M. Finch a appelé à l'aide quand il a cru pouvoir le faire sans danger. Ses cris ont attiré les voisins qui l'ont délivré, ainsi que son commis. Des hommes armés sont partis dans toutes les directions à la recherche des audacieux bandits. Pour l'information desquels M. Finch offre \$1,000 de récompense.

« Nous lisons dans le Courrier des États-Unis : « Les hommes masqués sont entrés par une fenêtre dont ils ont forcé les volets dans un bâtiment de Millerton, occupé par le bureau de la poste et par M. James Finch, marchand de meubles. Deux personnes étaient couchées dans la maison au 1er étage, M. Finch, dans un chambre devant, et son commis, John Decker, dans une chambre de derrière. Les voleurs ont fait leur entrée dans le rez-de-chaussée, où sont les bureaux de poste et le magasin, et montant immédiatement aux chambres des dormeurs, l'un d'eux a pénétré dans celle de M. Finch, les deux autres dans celle du commis, qui a été rapidement bâillonné et attaché. Il n'a eu que le temps de pousser un faible gémissement. M. Finch s'est éveillé et a vu au pied de son lit un individu tenant un pistolet d'un main et une lanterne soulevée de l'autre qui lui a dit froidement : « Un mot, et vous êtes mort. » Presque aussitôt après les deux autres bandits ont apporté le jeune Decker dans la chambre et l'ont déposé sur le plancher. Un homme bâillonné et attaché dans la bouche et le rendait absolument muet. Ses mains étaient attachées derrière le dos. Ses pieds étaient attachés également, au-dessus et au-dessous des genoux. L'homme qui tenait la lanterne a dit alors à M. Finch : « N'oubliez pas de vous occuper de vous. » Et le faisant sauter lui-même, il l'a couché à plat ventre.

Aussitôt deux des brigands lui ont sauté sur les reins, pendant que le troisième tâillait dans les draps de lit des lanternes avec lesquelles il lui a attaché les mains et les pieds. Un nu d'œuf de la grosseur d'une pomme a été fait dans le milieu d'un long lambeau de drap et enfoncé dans la bouche du négociant, après quoi les deux bouts ont été attachés solidement derrière sa tête. Ainsi ficelé, on l'a fait lever, les voleurs ont tenu par les deux bras l'ont entraîné au rez-de-chaussée, lui ont détaché les mains et requis d'ouvrir le coffre de sûreté. Il a fait signe que la chose lui était impossible avec son bâillon. On lui a passé une corde au cou, et on l'a tiré violemment à diverses reprises. Un des bandits lui a dit : « Je pense que vous serez mieux ainsi. » Et étant assuré que le commis Decker était toujours hors d'état de bouger, il est revenu dire à Finch : « Nous nous en allons pour un moment, mais ne faites pas de tapage, car nous reviendrons. » Il est presque toute la nuit et vous pourriez nous dérangé.

« Une demi-minute après, les trois visiteurs avaient disparu en passant par la fenêtre qui avait servi à leur entrée. Leur bâillon s'éleva à un peu plus de \$2,000, savoir : \$50 qui appartenait à M. Finch, \$105 à M. Penney, employé de la poste ; \$30 à George Synder ; \$60 à Horace Jones ; \$1,000 à Mme Leander Jones ; \$475 en timbres-poste ; \$90 à la caisse de la poste ; \$275 en chèques sur la Doyer Bank ; \$275 appartenant aux taxes du village de Millerton. M. Finch a appelé à l'aide quand il a cru pouvoir le faire sans danger. Ses cris ont attiré les voisins qui l'ont délivré, ainsi que son commis. Des hommes armés sont partis dans toutes les directions à la recherche des audacieux bandits. Pour l'information desquels M. Finch offre \$1,000 de récompense.

« Nous lisons dans le Courrier des États-Unis : « Les hommes masqués sont entrés par une fenêtre dont ils ont forcé les volets dans un bâtiment de Millerton, occupé par le bureau de la poste et par M. James Finch, marchand de meubles. Deux personnes étaient couchées dans la maison au 1er étage, M. Finch, dans un chambre devant, et son commis, John Decker, dans une chambre de derrière. Les voleurs ont fait leur entrée dans le rez-de-chaussée, où sont les bureaux de poste et le magasin, et montant immédiatement aux chambres des dormeurs, l'un d'eux a pénétré dans celle de M. Finch, les deux autres dans celle du commis, qui a été rapidement bâillonné et attaché. Il n'a eu que le temps de pousser un faible gémissement. M. Finch s'est éveillé et a vu au pied de son lit un individu tenant un pistolet d'un main et une lanterne soulevée de l'autre qui lui a dit froidement : « Un mot, et vous êtes mort. » Presque aussitôt après les deux autres bandits ont apporté le jeune Decker dans la chambre et l'ont déposé sur le plancher. Un homme bâillonné et attaché dans la bouche et le rendait absolument muet. Ses mains étaient attachées derrière le dos. Ses pieds étaient attachés également, au-dessus et au-dessous des genoux. L'homme qui tenait la lanterne a dit alors à M. Finch : « N'oubliez pas de vous occuper de vous. » Et le faisant sauter lui-même, il l'a couché à plat ventre.

Aussitôt deux des brigands lui ont sauté sur les reins, pendant que le troisième tâillait dans les draps de lit des lanternes avec lesquelles il lui a attaché les mains et les pieds. Un nu d'œuf de la grosseur d'une pomme a été fait dans le milieu d'un long lambeau de drap et enfoncé dans la bouche du négociant, après quoi les deux bouts ont été attachés solidement derrière sa tête. Ainsi ficelé, on l'a fait lever, les voleurs ont tenu par les deux bras l'ont entraîné au rez-de-chaussée, lui ont détaché les mains et requis d'ouvrir le coffre de sûreté. Il a fait signe que la chose lui était impossible avec son bâillon. On lui a passé une corde au cou, et on l'a tiré violemment à diverses reprises. Un des bandits lui a dit : « Je pense que vous serez mieux ainsi. » Et étant assuré que le commis Decker était toujours hors d'état de bouger, il est revenu dire à Finch : « Nous nous en allons pour un moment, mais ne faites pas de tapage, car nous reviendrons. » Il est presque toute la nuit et vous pourriez nous dérangé.

« Une demi-minute après, les trois visiteurs avaient disparu en passant par la fenêtre qui avait servi à leur entrée. Leur bâillon s'éleva à un peu plus de \$2,000, savoir : \$50 qui appartenait à M. Finch, \$105 à M. Penney, employé de la poste ; \$30 à George Synder ; \$60 à Horace Jones ; \$1,000 à Mme Leander Jones ; \$475 en timbres-poste ; \$90 à la caisse de la poste ; \$275 en chèques sur la Doyer Bank ; \$275 appartenant aux taxes du village de Millerton. M. Finch a appelé à l'aide quand il a cru pouvoir le faire sans danger. Ses cris ont attiré les voisins qui l'ont délivré, ainsi que son commis. Des hommes armés sont partis dans toutes les directions à la recherche des audacieux bandits. Pour l'information desquels M. Finch offre \$1,000 de récompense.

« Nous lisons dans le Courrier des États-Unis : « Les hommes masqués sont entrés par une fenêtre dont ils ont forcé les volets dans un bâtiment de Millerton, occupé par le bureau de la poste et par M. James Finch, marchand de meubles. Deux personnes étaient couchées dans la maison au 1er étage, M. Finch, dans un chambre devant, et son commis, John Decker, dans une chambre de derrière. Les voleurs ont fait leur entrée dans le rez-de-chaussée, où sont les bureaux de poste et le magasin, et montant immédiatement aux chambres des dormeurs, l'un d'eux a pénétré dans celle de M. Finch, les deux autres dans celle du commis, qui a été rapidement bâillonné et attaché. Il n'a eu que le temps de pousser un faible gémissement. M. Finch s'est éveillé et a vu au pied de son lit un individu tenant un pistolet d'un main et une lanterne soulevée de l'autre qui lui a dit froidement : « Un mot, et vous êtes mort. » Presque aussitôt après les deux autres bandits ont apporté le jeune Decker dans la chambre et l'ont déposé sur le plancher. Un homme bâillonné et attaché dans la bouche et le rendait absolument muet. Ses mains étaient attachées derrière le dos. Ses pieds étaient attachés également, au-dessus et au-dessous des genoux. L'homme qui tenait la lanterne a dit alors à M. Finch : « N'oubliez pas de vous occuper de vous. » Et le faisant sauter lui-même, il l'a couché à plat ventre.

Aussitôt deux des brigands lui ont sauté sur les reins, pendant que le troisième tâillait dans les draps de lit des lanternes avec lesquelles il lui a attaché les mains et les pieds. Un nu d'œuf de la grosseur d'une pomme a été fait dans le milieu d'un long lambeau de drap et enfoncé dans la bouche du négociant, après quoi les deux bouts ont été attachés solidement derrière sa tête. Ainsi ficelé, on l'a fait lever, les voleurs ont tenu par les deux bras l'ont entraîné au rez-de-chaussée, lui ont détaché les mains et requis d'ouvrir le coffre de sûreté. Il a fait signe que la chose lui était impossible avec son bâillon. On lui a passé une corde au cou, et on l'a tiré violemment à diverses reprises. Un des bandits lui a dit : « Je pense que vous serez mieux ainsi. » Et étant assuré que le commis Decker était toujours hors d'état de bouger, il est revenu dire à Finch : « Nous nous en allons pour un moment, mais ne faites pas de tapage, car nous reviendrons. » Il est presque toute la nuit et vous pourriez nous dérangé.

« Une demi-minute après, les trois visiteurs avaient disparu en passant par la fenêtre qui avait servi à leur entrée. Leur bâillon s'éleva à un peu plus de \$2,000, savoir : \$50 qui appartenait à M. Finch, \$105 à M. Penney, employé de la poste ; \$30 à George Synder ; \$60 à Horace Jones ; \$1,000 à Mme Leander Jones ; \$475 en timbres-poste ; \$90 à la caisse de la poste ; \$275 en chèques sur la Doyer Bank ; \$275 appartenant aux taxes du village de Millerton. M. Finch a appelé à l'aide quand il a cru pouvoir le faire sans danger. Ses cris ont attiré les voisins qui l'ont délivré, ainsi que son commis. Des hommes armés sont partis dans toutes les directions à la recherche des audacieux bandits. Pour l'information desquels M. Finch offre \$1,000 de récompense.

« Nous lisons dans le Courrier des États-Unis : « Les hommes masqués sont entrés par une fenêtre dont ils ont forcé les volets dans un bâtiment de Millerton, occupé par le bureau de la poste et par M. James Finch, marchand de meubles. Deux personnes étaient couchées dans la maison au 1er étage, M. Finch, dans un chambre devant, et son commis, John Decker, dans une chambre de derrière. Les voleurs ont fait leur entrée dans le rez-de-chaussée, où sont les bureaux de poste et le magasin, et montant immédiatement aux chambres des dormeurs, l'un d'eux a pénétré dans celle de M. Finch, les deux autres dans celle du commis, qui a été rapidement bâillonné et attaché. Il n'a eu que le temps de pousser un faible gémissement. M. Finch s'est éveillé et a vu au pied de son lit un individu tenant un pistolet d'un main et une lanterne soulevée de l'autre qui lui a dit froidement : « Un mot, et vous êtes mort. » Presque aussitôt après les deux autres bandits ont apporté le jeune Decker dans la chambre et l'ont déposé sur le plancher. Un homme bâillonné et attaché dans la bouche et le rendait absolument muet. Ses mains étaient attachées derrière le dos. Ses pieds étaient attachés également, au-dessus et au-dessous des genoux. L'homme qui tenait la lanterne a dit alors à M. Finch : « N'oubliez pas de vous occuper de vous. » Et le faisant sauter lui-même, il l'a couché à plat ventre.

ÇA ET LÀ

« Des enfants qui jouaient, mercredi matin, dans le bois de la Canardière, près Québec, ont tout à coup été saisis de frayeur en apercevant, à fleur de terre, un crâne humain. Ils donnèrent l'éveil et un certain nombre de personnes se rendirent sur les lieux et procédèrent à l'exhumation. Elles ont découvert à une profondeur de deux pieds un sac de toile renfermant une certaine quantité d'ossements. Le crâne a été informé de la chose et il a fait transporter dans la journée ces débris à la morgue où une enquête a eu lieu. Elle a fait constater qu'il y avait là les ossements de trois personnes. Le verdict a été qu'ils provenaient sans doute d'une salle de dissection.

« Le nommé Brooks, marchand de nouveautés à Saint-Roch, dont nous avons annoncé ces jours-ci l'arrestation, se nomme Zink. Il n'est pas parti de Columbus, ainsi que la chose a été annoncée, en commentant des faux au préjudice de son beau-père actuel. Il a réellement décampé avec la jeune fille dont il a fait sa femme en arrivant à Québec, mais avec de l'argent qu'il emprunta à des amis, en les abusant peut-être un peu, est vrai.

« Son beau-père est à Québec depuis quelque temps, et le député-shérif de Columbus est arrivé, envoyé à la requête des amis en question pour obtenir l'arrestation du jeune homme. Il attend la réponse des autorités canadiennes.

« Nous lisons dans le Courrier des États-Unis : « Les hommes masqués sont entrés par une fenêtre dont ils ont forcé les volets dans un bâtiment de Millerton, occupé par le bureau de la poste et par M. James Finch, marchand de meubles. Deux personnes étaient couchées dans la maison au 1er étage, M. Finch, dans un chambre devant, et son commis, John Decker, dans une chambre de derrière. Les voleurs ont fait leur entrée dans le rez-de-chaussée, où sont les bureaux de poste et le magasin, et montant immédiatement aux chambres des dormeurs, l'un d'eux a pénétré dans celle de M. Finch, les deux autres dans celle du commis, qui a été rapidement bâillonné et attaché. Il n'a eu que le temps de pousser un faible gémissement. M. Finch s'est éveillé et a vu au pied de son lit un individu tenant un pistolet d'un main et une lanterne soulevée de l'autre qui lui a dit froidement : « Un mot, et vous êtes mort. » Presque aussitôt après les deux autres bandits ont apporté le jeune Decker dans la chambre et l'ont déposé sur le plancher. Un homme bâillonné et attaché dans la bouche et le rendait absolument muet. Ses mains étaient attachées derrière le dos. Ses pieds étaient attachés également, au-dessus et au-dessous des genoux. L'homme qui tenait la lanterne a dit alors à M. Finch : « N'oubliez pas de vous occuper de vous. » Et le faisant sauter lui-même, il l'a couché à plat ventre.

Aussitôt deux des brigands lui ont sauté sur les reins, pendant que le troisième tâillait dans les draps de lit des lanternes avec lesquelles il lui a attaché les mains et les pieds. Un nu d'œuf de la grosseur d'une pomme a été fait dans le milieu d'un long lambeau de drap et enfoncé dans la bouche du négociant, après quoi les deux bouts ont été attachés solidement derrière sa tête. Ainsi ficelé, on l'a fait lever, les voleurs ont tenu par les deux bras l'ont entraîné au rez-de-chaussée, lui ont détaché les mains et requis d'ouvrir le coffre de sûreté. Il a fait signe que la chose lui était impossible avec son bâillon. On lui a passé une corde au cou, et on l'a tiré violemment à diverses reprises. Un des bandits lui a dit : « Je pense que vous serez mieux ainsi. » Et étant assuré que le commis Decker était toujours hors d'état de bouger, il est revenu dire à Finch : « Nous nous en allons pour un moment, mais ne faites pas de tapage, car nous reviendrons. » Il est presque toute la nuit et vous pourriez nous dérangé.

« Une demi-minute après, les trois visiteurs avaient disparu en passant par la fenêtre qui avait servi à leur entrée. Leur bâillon s'éleva à un peu plus de \$2,000, savoir : \$50 qui appartenait à M. Finch, \$105 à M. Penney, employé de la poste ; \$30 à George Synder ; \$60 à Horace Jones ; \$1,000 à Mme Leander Jones ; \$475 en timbres-poste ; \$90 à la caisse de la poste ; \$275 en chèques sur la Doyer Bank ; \$275 appartenant aux taxes du village de Millerton. M. Finch a appelé à l'aide quand il a cru pouvoir le faire sans danger. Ses cris ont attiré les voisins qui l'ont délivré, ainsi que son commis. Des hommes armés sont partis dans toutes les directions à la recherche des audacieux bandits. Pour l'information desquels M. Finch offre \$1,000 de récompense.

« Nous lisons dans le Courrier des États-Unis : « Les hommes masqués sont entrés par une fenêtre dont ils ont forcé les volets dans un bâtiment de Millerton, occupé par le bureau de la poste et par M. James Finch, marchand de meubles. Deux personnes étaient couchées dans la maison au 1er étage, M. Finch, dans un chambre devant, et son commis, John Decker, dans une chambre de derrière. Les voleurs ont fait leur entrée dans le rez-de-chaussée, où sont les bureaux de poste et le magasin, et montant immédiatement aux chambres des dormeurs, l'un d'eux a pénétré dans celle de M. Finch, les deux autres dans celle du commis, qui a été rapidement bâillonné et attaché. Il n'a eu que le temps de pousser un faible gémissement. M. Finch s'est éveillé et a vu au pied de son lit un individu tenant un pistolet d'un main et une lanterne soulevée de